

Provenance des fonds—Crédit 15 (\$999,999)—Les fonds sont disponibles par suite d'un retard survenu dans l'exécution du programme de construction d'immeubles.

Travaux publics

Crédit 20b—Le montant du virement à ce crédit est de \$600,000.

Objet—Ce montant supplémentaire servira à entreprendre toutes sortes de réparations sur des quais, des pontons, des hangars pour effets en transit, des jetées ou autres constructions maritimes dans différentes régions du Canada.

Provenance des fonds—Crédit 40 (\$600,000)—Les fonds sont disponibles par suite de retards survenus dans les négociations sur le partage des frais de construction d'un pont destiné à la circulation routière entre le Nouveau-Brunswick et le Québec.

Secrétariat d'État

Crédit 15b—(Figure également dans la section B)—Le montant du virement à ce crédit est de \$1,049,999.

Objet—Ce montant supplémentaire servira à aider des organismes culturels.

Provenance des fonds—Crédit 10 (\$607,000)—Les fonds sont disponibles par suite de retards survenus dans la signature, par les gouvernements provinciaux, d'accords relatifs au Programme d'expansion du bilinguisme.

—Crédit 30 (\$442,999)—Les fonds sont disponibles par suite de retards survenus dans le recrutement de personnel qualifié.

Solliciteur général—Services correctionnels

Crédit 5b—(Figure également dans la section C)—Le montant du virement à ce crédit est de \$1,296,716.

Objet—Ce montant supplémentaire sera utilisé pour payer:

- a) les heures supplémentaires, les révisions de salaires, les frais de l'ouverture anticipée de Millhaven et l'élargissement du programme d'absence temporaire, etc.—\$950,000
- b) les frais de réparation de la tuyauterie, des installations électriques, des fenêtres, etc., à la suite de l'émeute du pénitencier de Kingston—\$111,000
- c) les frais judiciaires du personnel traduit en justice à la suite de l'émeute de Kingston—\$90,000
- d) une subvention supplémentaire aux organismes autorisés d'assistance postpénale pour les détenus—\$75,000
- e) les frais de diverses études qui ont été entreprises et autres augmentations mineures—\$51,000
- f) le remboursement du compte du Fonds des industries et des magasins—\$19,717

Provenance des fonds—Crédit 10 (\$1,296,716)—Les fonds sont disponibles surtout à cause de l'ajournement de la construction de nouvelles installations en Colombie-Britannique, en attendant les résultats de la révision de la politique régissant la nature et la localisation des établissements pénitentiaires à sécurité maximum et à cause de l'ajournement de la construction du centre d'accueil de l'Ontario en vue d'une réévaluation des plans.

Solliciteur général—Gendarmerie royale du Canada

Crédit 25b—Le montant du virement à ce crédit est de \$414,999.

Objet—Ce montant supplémentaire sera utilisé pour payer:

- a) les frais d'achat de véhicules et autre matériel et de menus articles liés à l'application des lois et des décrets fédéraux—\$133,000
- b) l'achat de véhicules et autre équipement dont les forces de police ont besoin pour assumer les responsabilités des services de police à forfait—\$282,000

Provenance des fonds—Crédit 10 (\$414,999)—Les fonds sont disponibles surtout à cause de l'ajournement de la construction de nouvelles installations en Colombie-Britannique en attendant les résultats de la révision de la politique régissant la nature et la localisation des établissements pénitentiaires à sécurité maximum et à cause de l'ajournement de la construction du Centre d'accueil de l'Ontario en vue d'une réévaluation des plans.

Approvisionnements et Services—Corporation Commerciale Canadienne

Crédit 20b—Le montant du virement à ce crédit est de \$208,020.

Objet—Autoriser le renouvellement de la réserve d'exploitation de la Corporation commerciale canadienne par suite des pertes subies de 1965-1966 à 1971-1972.

Provenance des fonds—Crédit 5 (\$208,020)—Les fonds sont disponibles en raison de la réorientation des ressources d'achat.

Transports

Crédit 5b—Le montant du virement à ce crédit est de \$253,286.

Objet—Ce montant supplémentaire servira à payer:

- a) les employés surnuméraires—\$48,000
- b) les frais de réparation à la suite de l'échouage d'un navire de la Garde côtière (\$175,000) et les frais supplémentaires de nettoyage résultant de la pollution des eaux de mer par l'«Arrow»—\$205,286

Provenance des fonds—Crédit 10 (253,286)—Les fonds sont disponibles à cause des retards survenus dans l'adjudication du contrat de construction de l'édifice de l'Agence maritime à Québec.

Transports—Administration de pilotage de l'Atlantique

Crédit 110b—(Figure également dans la section C)—Le montant du virement à ce crédit est de \$223,999.

Objet—Ce montant supplémentaire servira à couvrir le déficit d'exploitation de l'Administration de pilotage de l'Atlantique pour la période allant du 1^{er} février au 31 mars 1972.

Provenance des fonds—Crédit 10 (\$223,999)—Les fonds sont disponibles à cause des retards survenus dans l'adjudication du contrat de construction de l'Agence maritime à Québec.